

Reporting extra-financier: maîtriser l'information extra-comptable

Communiquer sur la Responsabilité Sociétale de l'entreprise (RSE)

03 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

- Réglementation: obligation de communication de la RSE en Suisse et à l'international;
- Communication: volontaire ou obligatoire mais toujours sincère et pertinente;
- Besoins: parties prenantes et marchés publics;
- Rôle de l'auditeur: comment certifier les informations sur la RSE.

Cette journée de séminaire vous permettra de comprendre et d'échanger sur les besoins de communication de votre entreprise par rapport à sa RSE, de comprendre quels sont les besoins des parties prenantes et quels sont les points pertinents à communiquer. Vous aurez un aperçu de quels sont les différents standards de reporting. Enfin, vous aurez des témoignages d'auditeurs, des exemples pratiques de la mise en place d'un système de reporting ainsi que le point de vue «marchés publics».

Séminaire récurrent
avec mises à jour



**EXPERT
SUISSE**

Audit
Fiscalité
Fiduciaire

Public visé

Ce séminaire s'adresse autant aux CEO, aux CFO, responsables d'entreprise qui souhaitent communiquer sur leur démarche RSE, aux chargés de durabilité en entreprise qui doivent collecter des données relatives à leur responsabilité sociétale et aux auditeurs à qui il est demandé de certifier ces informations.

Contexte et problématique

Une entreprise qui entreprend une démarche de RSE a l'envie, le devoir ou le besoin de la communiquer à l'externe. Pour ce faire, des standards existent mais il est nécessaire tout d'abord définir quels sont les besoins des parties prenantes et quelles sont les informations pertinentes à communiquer. Cette démarche peut ensuite être certifiée et c'est là que l'auditeur intervient. Dans les offres de marché publics, des critères de RSE permettent de gagner des points dans le rating final et il est important de savoir quels sont les informations demandées.

Objectifs

- Comprendre les standards de reporting existants;
- Apprendre quelles sont les réglementations actuelles en matière de reporting;
- Partager des expériences avec des cas pratiques de PME et multinationales;
- Contribuer à faire partie des entreprises qui entreprennent une démarche RSE et qui la communiquent.

Thèmes

- Standards de reporting existants
- Marchés publics
- Réglementations nationales et internationales
- Audit des informations liées à la RSE
- Cas pratiques

Méthode

Ce séminaire se veut très interactif et doit permettre des échanges entre les participants et les intervenants. Des exemples pratiques et des témoignages sont prévus dans la journée et chacun aura une idée en partant des démarches à mettre en place dans leur entreprise.

Responsable du séminaire

Sara Gnoni, CEO et fondatrice de The Positive Project, experte-comptable diplômée, conseillère en environnement, certifiée GRI, membre Sustainable Finance Geneva,

Conférencières

Valérie Bronchi, Cheffe de projets à l'Unité de développement durable de l'Etat de Vaud, Ingénieure EPFL en environnement, MAS en Ingénierie et management de l'environnement, spécialiste des achats durables.

Galina & Dan Witting, Co-fondateurs de Babuuk

Chiara Rinaldi, senior manager de l'équipe de Climate Change and Sustainability Services d'EY.

Pauline Tainton, responsable de la stratégie durabilité chez SCB Brokers



Sara Gnoni



Valérie Bronchi



Galina & Dan Witting



Chiara Rinaldi



Pauline Tainton

Date	03.11.2020 journée entière
Lieu	Hôtel de la Paix Avenue Benjamin Constant 5 1003 Lausanne www.hoteldelapaix.net
Prix du séminaire	CHF 780.- non-membre CHF 680.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
Sont compris	• toute la documentation (version papier et numérique) • café d'accueil, boisson pendant les pauses, eau minérale dans la salle, repas de midi, eau minérale, vin et café • TVA 7,7%
Directives concernant la formation continue	La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 8 heures par EXPERTsuisse.

Information/Administration

- ☐ Collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Alumni membre individuel d'EXPERTsuisse
- ☐ Membre d'un partenaire en formation continue
- ☐ Non membre

Reporting extra-financier:
maîtriser l'information extra-comptable

☐ 03 novembre 2020 (Lausanne, journée entière)

Nom, Prénom

Adresse professionnelle

Adresse privée

Société	Rue
Complément sur la société	NPA/Ville
Rue	Téléphone privé
NPA/Ville	☐ Facture à l'adresse privée
Téléphone professionnel	☐ Facture à l'adresse professionnelle
E-mail professionnel	☐ Correspondance à l'adresse privée
	☐ Correspondance à l'adresse professionnelle

Par ma signature, j'atteste avoir pris connaissance des conditions actuelles d'inscription d'annulation et je les accepte. Sans demande spécifique de votre part, toute correspondance y.c. l'envoi de facture sera effectué à l'adresse professionnelle.

Lieu/Date	Signature
-----------	-----------

☐ Je souhaite recevoir les dépliants des nouveaux séminaires par e-mail.

Inscription à:
EXPERTsuisse SA, Chemin des Croisettes 28, CH-1066 Epalinges, Fax 058 206 05 59
ou via notre site internet www.expertsuisse.ch

Convention
Font foi les conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA que vous trouvez publiées sur le site www.expertsuisse.ch. En particulier:

Inscription – conditions générales
Toute inscription doit nous parvenir munie d'une signature manuscrite. Le prix du séminaire est intégralement dû conformément à la facture que vous recevrez après le séminaire.

Délai d'inscription/Annulation:
Un mois avant le date du séminaire

Les inscriptions reçues restent valides même si vous n'avez pas reçu une confirmation d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les conférenciers, l'heure, la durée ou le lieu sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, l'Académie se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais
En cas d'empêchement, il est souhaitable de prévoir un remplaçant (auquel cas le statut du participant réel sera considéré). Sinon, les frais d'annulation suivants seront retenus:

Annulation jusqu'au délai d'inscription: sans frais
Annulation après délai d'inscription (voir ci-dessus) jusqu'à une semaine avant le séminaire: CHF 200.–
Annulation une semaine avant le séminaire ou en cas de non-participation: 100% du prix du séminaire

Directives concernant la formation continue
La participation à ce séminaire sera comptabilisée comme heures de formation continue par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.